

DÉCLARATION LIMINAIRE FORCE OUVRIÈRE CSFPH DU 3 NOVEMBRE 2020

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président du CSFPH,
Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,

Je souhaite au nom de l'organisation syndicale Force Ouvrière débiter mes propos par un hommage au Professeur Samuel PATY ainsi qu'aux victimes de l'attentat de Nice. Face à l'obscurantisme et à l'émergence d'un islamisme radical inadmissible, seule notre mobilisation et notre indignation la plus large possible, seront un barrage efficace contre la volonté d'une minorité de voir gommer des frontons de nos institutions ... Liberté, Egalité, Fraternité.

Si ces meurtres macabres voulaient avoir des portées idéologiques très importantes et marquer les esprits, l'hommage de la Nation a su contrebalancer et prouver que nous n'abandonnerons pas nos valeurs républicaines et notamment la liberté d'expression et la laïcité ! Nous souhaitons, au-delà de cet instant grave, que le soutien de la nation soit identique pour **tous** les Fonctionnaires qui, dans le cadre de leurs missions, représentent cette République qui nous est chère !

Ce Conseil supérieur a lieu à un moment bien particulier de notre histoire. Plongé profondément dans les griffes de la COVID, le système hospitalier est en grand danger. Danger dans sa capacité à faire face à la 2^{ème} vague de la pandémie, danger dans la pérennité de son organisation.

Il n'est pas question pour Force Ouvrière de tirer sur l'ambulance au moment où nous avons besoin de toutes les forces vives et de nous serrer les coudes. Mais nous n'accepterons jamais d'être muselés ou bâillonnés.

Beaucoup de questions restent sans réponses aujourd'hui. Avons-nous tous bien pris conscience du drame hospitalier qui secoue ce pilier de la République !? Avons-nous tous pris conscience que les politiques, qui depuis 30 ans se succèdent, n'ont eu de cesse que de marchandiser la Santé, et de faire de l'hôpital une entreprise ? Devant ce constat d'échec, certains devraient faire leur mea-culpa, et pourtant ce n'est malheureusement pas le cas !! En pleine crise au mois de mars, il nous semblait pourtant qu'au sommet de l'État enfin, il y

avait eu une prise de conscience de la situation. Hélas, rapidement les vieux démons, les vieux archaïsmes, souvent attribués aux organisations syndicales, ont repris le dessus. On ne sait plus penser et agir autrement ! Ma Santé 2022 va s'accroître et nous conduire vers le chaos. Il est plus que temps que vous ouvriez les yeux, acceptiez vos échecs, et que vous changiez rapidement d'orientations en matière de politique de Santé.

Force Ouvrière l'avait dit lors de la signature du Ségur, le volet RH et les augmentations de salaires ne suffiront pas ! Même si ce protocole est une avancée que nous plébiscitons, il ne suffira pas à faire taire le mal-être et la colère des hospitaliers, et à combler le manque de lits et d'effectifs médicaux et paramédicaux !

Loin de nous l'idée de penser que vous avez la baguette magique, bien que l'argent magique soit bien apparu ! Loin de nous l'idée que rien n'est possible, alors que ce qui était impossible en juillet au Ségur est devenu une réalité en octobre, novembre, et maintenant en décembre, je veux bien évidemment parler du paiement du CTI. C'est donc bien la volonté qui est déterminante dans beaucoup de dossiers. Alors vous me direz à juste titre qu'il n'y a tout de même pas de grande armoire au Ministère de laquelle on extrait des infirmiers, des médecins, des aides-soignants pour abonder les effectifs, et vous avez raison ! Mais ce n'était pas faute, depuis de nombreuses années, au CSFPH, de vous avoir mis en garde devant une situation qui, au fil du temps, nous a amenés à la situation actuelle.

Pour autant, rien ne vous empêche aujourd'hui, au minimum, de prendre des dispositions qui évitent des départs supplémentaires ! Alors, comment interpréter ce texte indécent sur la reconnaissance de la COVID en maladie professionnelle où les « premiers de cordée » se voient contraints à remplir des conditions de traitement thérapeutique pour être reconnus.

Pouvons-nous accepter qu'une formation de 15 jours vienne délivrer un diplôme d'aide-soignant pendant la crise de la COVID ? Que ferons-nous de ces personnels une fois la crise passée ? Ne sommes-nous pas en train de renier le travail engagé depuis de trop longues années sur la réingénierie de ce diplôme.

Comment accompagner le texte qui aujourd'hui valorise la non prise de congés alors que les équipes hospitalières sont fatiguées et réclament le repos, et que le risque est grand que ce texte dans son application impose et contraigne les agents à travailler plus ?

Comment accepter que nombre de nos questions restent sans réponses alors qu'il y va de la fluidité des relations entre les personnels et leur administration, qui pour certaines ont des attitudes inqualifiables dont voici quelques exemples :

- Marseille : les astreintes pendant la période de la COVID sont différenciées entre interventions COVID et NON COVID ;
- Sarreguemines : les heures supplémentaires avant d'être payées sont intégrées dans la balance horaire des mois précédents pour ne pas être payées en heures sup ;
- CHU de Nantes et CHU de Besançon : des notes de service demandent aux agents dépistés COVID + de s'autodéterminer pour savoir s'ils sont ou pas en état de rester au travail malgré leur positivité !

- CHU de Nîmes, les agents positifs asymptomatiques continuent de travailler.
- Nous attendons les textes concernant la prime de service ; en l'absence d'indication de la part du Ministère sur ce dossier, certaines directions mettent déjà en place de nouveaux modes de calcul de la prime de service, où les journées de maladie liées à la COVID sont retirées.

Qu'en est-il de la position des personnels qui au regard de leur pathologie sont classés dans le cadre de la COVID comme « personnels à risques, » sont-ils d'office en ASA ou pas ?

Qu'en est-il du CTI et de la formation professionnelle, alors que nous attendons le texte sur l'indemnité de vie chère, vous refaites une usine à gaz du même ordre !

De nombreux établissements refusent de payer le CTI et/ou la prime grand âge parce qu'ils n'ont pas reçu les financements, les ARS sont aux abonnés absents !

Qu'en est-il de la journée de carence ? Nous en réclamons d'abrogation pour les agents hospitaliers et du secteur médico-social.

Nous sollicitons presque journallement la DGOS sur des sujets qui préoccupent les agents et qui génèrent, à un moment où nous n'en n'avons pas besoin, de grosses frustrations, un sentiment d'injustice et de non-reconnaissance. Force Ouvrière exige que le Ministère réactive sa cellule de veille sociale, qui existait il y a quelques années, ce qui nous permettrait d'avoir un interlocuteur pouvant nous aider à régler certains problèmes.

Je terminerai cette déclaration par deux points. En effet, je n'ai pas eu l'outrecuidance de débiter mes propos liminaires en vous rappelant, une fois de plus, que depuis plus de cinq ans vous nous promettez un texte sur le financement de cette instance. Cela fait cinq mois que nous attendons le texte qui est bloqué on ne sait où ! La Ministre de la Fonction Publique, la semaine dernière, a décidé de débloquer une enveloppe financière conséquente pour investir dans l'informatique. Devant votre insuffisance et mon agacement, je lui ai demandé pourquoi le texte concernant le CSFPH était bloqué dans ses services. Elle avait l'air surprise et ne comprenait pas que ce texte puisse être bloqué. Lorsque les hospitaliers parlent de manque de reconnaissance, cela commence par le manque de considération que le Ministère a à l'adresse des représentants des personnels !

Je terminerai mes propos en insistant sur un dossier que nous devons conduire rapidement dans le cadre du Ségur. Je veux bien évidemment parler de l'application du CTI au secteur social et médico-social. Ce dossier doit rapidement trouver une issue que nous souhaitons bien évidemment la plus favorable aux agents de ces secteurs.

Force Ouvrière, ni bâillonné, ni anesthésié, mais dans ces moments difficiles, prêt à se retrousser les manches pour retrouver un service public hospitalier de qualité.

Merci de votre écoute.